



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Le ministère de l'intérieur certifie que les actions de formation à la conduite des véhicules à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière dispensées, à titre onéreux, au sein de :

AUTO-ECOLE DE LA MOSSIG

18 Place du Marché

67310 WASELONNE

ont été évaluées et jugées conformes aux critères fixés par le référentiel du label :

« QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES DE CONDUITE »

reconnu par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CNEFOP) par la délibération du 9 janvier 2018.

Ce certificat est valable à compter du 27 octobre 2022 au 27 octobre 2025.

La Préfète,
Pour la Préfète,
La Directrice des Sécurités,

Anne GILLOT